



PROCÈS VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2026

Le Conseil Municipal s'est réuni le 22 mars 2026 à 11h00 à la mairie

Étaient présents : Ludivine BIZOT, Alexis BADIN, Marie-Hélène DUPAQUIER, Anthony BRETON, Patricia GLORIA, Benjamin JACQUES, Madeleine KESSLER, Grégory LABALTE, Marie-Noëlle MANLAY, Cyril MOUSSERON, Mathilde METSU.

Était absent et représenté : /

Était excusé : /

Secrétaire de séance : Patricia GLORIA

- 1) **Approbation du procès-verbal :** le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du 24 février 2026. Vote à l'unanimité.
- 2) **Installation du conseil municipal :** appel des conseillers.
- 3) **Élection du maire :** Candidate : Ludivine Bizot, vote à bulletin secret. Résultat : 11 vote pour Ludivine Bizot. Élu(e) à l'unanimité
- 4) **Détermination du nombre d'adjoints :** proposition d'avoir deux adjoints comme les mandats précédents. 11 vote « pour ».
- 5) **Élection du/des adjoints :** une liste est présentée : Patricia Gloria et Alexis Badin, vote à bulletin secret. Résultat : 11 vote pour leur liste. Élus à l'unanimité. Patricia Gloria première adjointe et Alexis Badin deuxième adjoints.
- 6) **Lecture de la charte de l'élu local par le maire.**
- 7) **Vote des indemnités du Maire :** proposition de prendre 18 % du taux plein. Résultat : 11 vote « pour ».
- 8) **Vote des indemnités des adjoints :** proposition de prendre 7 % du taux plein. Résultat : 11 vote « pour ».

Séance levée à 11h35

Le Maire
Ludivine BIZOT



Le Secrétaire de Séance
Patricia GLORIA